



Championnat provincial des jeunes 2024

La Fédération d'escrime du Québec a le plaisir de vous inviter au Championnat provincial des jeunes 2024

En collaboration avec le club d'escrime STH de Québec
4 et 5 mai 2024

Lieu

Centre communautaire Lucien-Borne

100 Chemin Ste-Foy, Québec, QC G1R 1T2

Horaire :

Samedi 4 mai

8h20 FF et FM -13 ans, FF et FM -17 ans

9h00 SF-SM -17 ans

10h15 SF -13 ans

10h45 SM -13 ans

Dimanche 5 mai

8h20 EF et EM -17 ans,

8h45 EF et EM -13 ans

13h00 EF et EM -15 ans

13h30 Épée mixte -11 ans

12h45 FM -15 ans, SF -15 ans, Fleuret mixte -11 ans

13h00 FF -15 ans

13h30 SM -15 ans

14h00 Sabre mixte -11ans

NB : Un tireur ne peut s'inscrire qu'à une seule épreuve par bloc. Les remises de médailles suivront immédiatement la fin des épreuves.

Formule :

Le tournoi sera organisé selon le devis technique de la FEQ. La tenue d'escrime complète est requise (aucun pantalon d'entraînement ne sera permis; sous-plastron obligatoire).

Moins de 11 ans épée et fleuret : lames #2 seulement.

Inscriptions :

Frais d'administration : 15,00\$

Inscription par épreuve : 30,00\$

Date limite : le 28 avril 2024 à 23h59 heures, inscription et paiement en ligne sur le site de la Fédération d'escrime du Québec : www.escrimequebec.qc.ca

Inscription après le 28 avril 2024: Après cette date, le coût d'une inscription sur place sera le double des frais d'inscription et devra être payé en argent comptant. **Annulation :** Aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'inscription dans la mauvaise catégorie, vous pourrez corriger votre catégorie jusqu'au matin du tournoi, lorsque ce sera possible compte tenu de l'horaire (par ex : si un cadet s'inscrit en -15 et arrive après l'épreuve cadette, il ne pourra pas changer d'épreuve et aucun remboursement ne sera émis. S'il réalise l'erreur et se présente avant le début de l'épreuve cadette, il pourra changer de catégorie).

Affiliation athlète

Merci de vous assurer d'avoir une affiliation compétitive valide avant le tournoi, il est impossible de faire une affiliation format papier sur place.

La validation des présences se fera avec votre carte de la FEQ (code barre). Merci de l'avoir en main au moment de votre confirmation sur place pour faciliter le processus.

Les questions relatives à l'affiliation doivent être adressées à la Fédération d'escrime du Québec ou à votre fédération provinciale.

Renseignements

Téléphone : 514 252 3045

514 889 0651 (le jour du tournoi)

Courriel : info@escrimequebec.qc.ca

Services offerts sur place

Vestiaires

Casse-croute

Vendeur d'équipement, compagnie IMEX SPORT (service de vente, réparation et lettrage).

Informations utiles

Règle d'organisation

Fédération d'Escrime du Québec

Accès au plateau de compétition

L'accès au plateau principal sera permis uniquement aux escrimeurs et escrimeuses en compétition, ainsi qu'aux entraîneurs de club. La liste des entraîneurs sera obtenue après des fédérations provinciales.

- Afin de faciliter la journée de compétition, une rencontre des entraîneurs sera organisée le matin de chaque jour de compétition. Chaque entraîneur obtiendra sa carte d'accès à la réunion des entraîneurs.
- Les entraîneurs doivent avoir leur numéro PNCE et avoir suivi la formation sécurité dans le sport.

Aucun combat en dehors des espaces réservés ne sera toléré.

Catégories d'âge

Pour définir votre catégorie, seule l'année de naissance définit la ou les catégories auxquelles vous pouvez vous inscrire. **C'est l'âge au 31 décembre qui détermine la catégorie de l'escrimeur et non pas l'âge au moment du tournoi.**

- Moins de 11 ans : 2013 et après
- Moins de 13 ans : 2011 / 2012 • Moins de 15 ans : 2009 / 2010
- Moins de 17 ans : 2007 / 2008

- Exemple, un enfant né en décembre 2012 est, pour la saison 2023-2024, de la catégorie moins de 13 ans. Il pourra aussi participer à la compétition dans la catégorie moins de 15 ans mais ne pourra pas participer à la catégorie moins de 11 ans.

Arbitre de la compétition

ATTENTION : Il y a un quota d'arbitre qu'un club doit fournir lors de la compétition. Les quotas d'arbitre de club sont les suivants :

- 1 arbitre pour 7 participants, 2 arbitres pour 14 et 3 arbitres pour 20 participants et plus.
- Quotas par demi-journée
- En cas de manquement à cette règle, une pénalité de 100\$/demi-journée sera appliquée.

Information complémentaire dans le cahier des charges de la FEQ : www.escrimequebec.qc.ca